



**PROCES VERBAL du
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
Du 12 décembre 2025**

Etaient présent(e)s :

- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame MAUGER Lucie, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame LAVENANT Germaine, résidente invitée
- Madame BACHELIER Yvette, résidente invitée
- M. PHILIPPONNEAU Jean-Michel, résident invité
- Mme NAFFRECHOUX Thérèse, représentante des familles suppléante
- Madame GAUVIN Lysiane, représentante titulaire des familles
- Madame BORDAS Marie-Paule, représentante des bénévoles
- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire des professionnels

Absentes :

- Madame CLISSON Aurélie, représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Madame MARES Nadine, représentante titulaire des familles



I. Fonctionnement du Conseil de la vie Sociale (CVS)

Approbation du procès-verbal du CVS du 17 octobre 2025

Mme LUZIER fait un résumé des thèmes abordés lors de la dernière instance pour les absents.



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

PROCES VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du 17 octobre 2025

Etaient présents :

- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame MAUGER Lucie, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame LAVENANT Germaine, résidente invitée
- Madame BACHELIER Yvette, résidente invitée
- M. PHILIPPONNEAU Jean-Michel, résident invité
- Mme NAFFRECHOUX Thérèse, représentante des familles suppléante
- Madame GAUVIN Lysiane, représentante titulaire des familles
- Madame BORDAS Marie-Paule, représentante des bénévoles

Absentes :

- Madame CLISSON Aurélie, représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Madame MARES Nadine, représentante titulaire des familles
- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire des professionnels

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

I. Fonctionnement du Conseil de la vie Sociale (CVS)

Approbation du procès-verbal du CVS du 20 juin 2025

Mme LUZIER fait un résumé des thèmes abordés lors de la dernière instance pour les absents.

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.



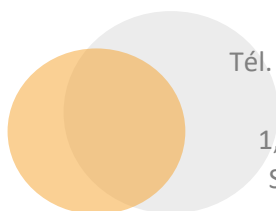
II. Thématique Règles de vie collectives et modalités de fonctionnement du service

Évolution tarifaire 2026

La grille tarifaire est distribuée en instance et expliquée par Mme LUZIER et indique que l'évolution, au 1^{er} janvier 2026, des tarifs d'Hébergement permanent des résidents payants présents et nouveaux entrants seront au taux directeur de l'arrêté relatif aux prix des prestations d'Hébergement publié au journal officiel en décembre.

Pour rappel en 2025 inflation de 3.21%.

Mme BORDAS demande pourquoi il y a plusieurs tarifs hébergements, Mme LUZIER informe qu'au fil des années les tarifs ont été modifié et sont donc différents.





TARIFICATION - EHPAD FONDATION BROTHIER

CATÉGORIE	DÉTAIL	UNITÉ	sept-25
-----------	--------	-------	---------

PRESTATIONS DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT EN EHPAD

GARANTIE	Le dépôt de garantie à l'entrée du résident correspond à 30 jours de tarif hébergement		
RÉSERVATION	Résident provenant du domicile ou d'un foyer logement	par jour	75,46 €
	Résident hospitalisé (prix hébergement - forfait journalier hospitalier)	par jour	55,46 €
HÉBERGEMENT	Hébergement Permanent (aide sociale)	par jour	66,20 €
	Hébergement Temporaire (aide sociale)	par jour	76,13 €
	Hébergement Temporaire (résidents payants)	par jour	83,16 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.12.2022)	par jour	70,78 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.12.2023)	par jour	74,02 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.05.2024)	par jour	74,02 €
	Hébergement Permanent (nouveaux résidents payants à partir du 1.06.2024)	par jour	75,46 €
	Hébergement Permanent résident payants de moins de 60 ans	par jour	81,51 €
ACCUEIL DE JOUR	ACJ	par jour	37,74 €
	GIR 1/2 (part APA prise en charge par le conseil départemental)	par jour	15,03 €
DEPENDANCE	GIR 3/4 (part APA prise en charge par le conseil départemental)	par jour	7,51 €
	GIR 5/6 (ticket modérateur)	par jour	5,53 €

PRESTATIONS HÔTELIÈRES

BLANCHISSERIE	Blanchisserie (avant le 01/01/2023)	par mois	80,40 €
	Le linge des résidents peut être entretenu par l'établissement ou par la famille. Le résident ou son représentant légal souhaite (cocher la case de votre choix) : ☐ Entretenir son linge personnel ☐ Que l'établissement entretienne son linge personnel.		
REPAS EN FAMILLE	Repas ou pique-nique des familles (incluant activités et animations)	par repas	25,04 €
	Repas invités adultes	par repas	21,23 €
	Repas invités enfants de moins de 12 ans	par repas	8,98 €
AUTRE	Débarrassage de chambre	à l'unité	152,75 €
	Prestation chambre reposoir	forfaitaire	100,00 €
	Intervention Agent Technique	Par heure	36,12 €

AUTRES PRESTATIONS

	Prestation (coiffeur, pédicure, ...) : tarifs fixés par l'intervenant concerné par le service	
	Les achats à la boutique de l'établissement sont facturés sur la facture mensuelle d'hébergement ou sur émission d'une facture mensuelle (pour les résidents à l'Aide Sociale)	



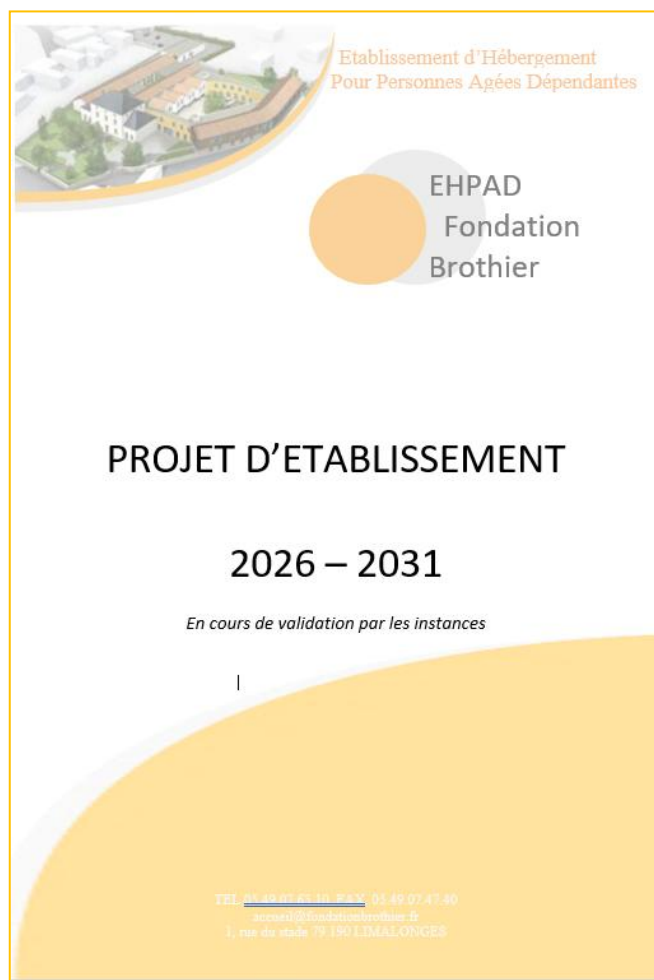
	Taux évolution :	3,21%
DÉTAIL	UNITÉ	2025
Repas intervenants extérieur en formation	par repas	20,00 €
Repas GCSMS		14,00 €
Location véhicule TPMR	par kilomètre	1,63 €
Repas personnel + stagiaires	par repas	5,45 €
Repas professionnels et familles dans le cadre de Haltes relais France Alzheimer	par repas	15,00 €
Facturation des coiffeurs	mensuelle	10% de la prestation réalisée

Tarifs de la Boutique des Résidents		
		2025
PRODUITS	UNITÉ	
Après-rasage		5,00 €
Brosse à dents		1,00 €
Cotons tige		1,00 €
Crème nivea		2,00 €
Dentifrice		2,00 €
Déodorant		4,00 €
Eau de cologne	1l	2,00 €
Eau de cologne bien être		5,00 €
Eau de cologne Mont Saint Michel		5,00 €
Gel Douche		2,00 €
Laque	petite	5,00 €
Mouchoirs	boîte de 110	1,50 €
Mousse à raser		3,00 €
Rasoirs 3 lames	lot de 8	4,00 €
Savon le marseillais		1,00 €
Savonnette "MON SAVON"		1,00 €
Shampooing		3,00 €
Polident original		3,00 €
Bonbons au miel de romarin		2,50 €
Bonbons aux fruits		2,50 €
Pastille ViCHY		2,00 €
Chocolat au lait	la tablette	1,00 €
Chocolat au noir	la tablette	1,00 €
Gaufrette		1,00 €
Hepar	la bouteille	1,00 €
Pain d'épice		3,00 €
Pruneaux sans noyau		5,00 €
Sirop sans sucre		2,50 €
Sirop avec sucre		2,00 €
Tartelette confiture		1,00 €
TIC-TAC		2,00 €
Bloc notes		1,20 €
Enveloppes		0,40 €
Lime		0,10 €
Pile AAA	à l'unité	1,00 €
Pile LR6	à l'unité	1,00 €
Pile montre		4,00 €
Timbre éco vert 20g		1,50 €
Photocopie et impression perso des résidents	à l'unité	1,00 €



L'évolution tarifaire est validée, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

Mise à jour du Projet d'Établissement Définition de l'éthique





Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

L'éthique au cœur de l'accompagnement

L'EHPAD Fondation Brothier inscrit son action dans une démarche éthique structurée, garantissant le respect de la dignité, des droits et de la singularité de chaque résident. Cette démarche irrigue l'ensemble des pratiques professionnelles et guide les décisions quotidiennes comme les orientations stratégiques de l'établissement.

Principes fondamentaux

Notre approche éthique repose sur plusieurs principes incontournables :

- Le respect de la dignité et de la personne
Chaque résident est reconnu comme sujet de droits, porteur d'une histoire, de valeurs et de choix de vie. Les professionnels s'engagent à préserver son intimité, son identité, son intégrité et son expression, quelles que soient ses capacités.
- L'autonomie et la liberté de décision
Même en situation de vulnérabilité, le résident reste acteur de son parcours. L'établissement veille à recueillir systématiquement son avis, à favoriser l'expression de sa volonté et à adapter les accompagnements pour qu'il puisse exercer son autonomie au maximum de ses possibilités.
- La bienveillance et la non-malfaisance
L'ensemble des actions menées repose sur un souci constant du bien-être, de la sécurité et du confort du résident, tout en limitant toute forme de contrainte ou d'intrusion inutile.
- La justice et l'équité
L'établissement veille à une égalité d'accès aux soins, aux activités et aux ressources, en évitant toute forme de discrimination et en luttant contre l'isolement.

La démarche éthique en pratique

L'EHPAD Fondation Brothier inscrit la réflexion éthique dans le fonctionnement quotidien :

- Réunions de réflexion éthique
Des temps d'échanges pluridisciplinaires sont organisés pour aborder des situations complexes (fin de vie, consentement, contention, confidentialité, conflits familiaux, refus de soins...). Ces espaces permettent de prendre des décisions collégiales éclairées et argumentées.
- Accompagnement au consentement éclairé
Les équipes s'engagent à fournir une information claire, loyale et adaptée, permettant au résident — ou à son représentant — de prendre part aux décisions le concernant. Les projets de soins et de vie sont élaborés en concertation.

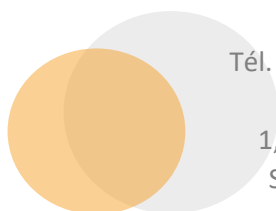


TEL 05.49.07.63.10 FAX 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES

Un petit rappel sur le projet d'établissement : qu'est-ce que c'est ?

Mme LUZIER explique :

Un projet d'établissement est un document qui définit les objectifs, les valeurs et l'organisation d'un établissement pour une durée de 5 ans.



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr



Il explique :

- Ce que l'établissement veut mettre en place,
- Comment il accompagne les personnes accueillies,
- Et quels moyens il utilise pour y parvenir.

C'est en quelque sorte la **feuille de route** qui guide le fonctionnement et les actions de l'établissement.

Mme MAUGER lit la partie qui a été modifiée dans le projet d'établissement : la définition de l'éthique.

Mme MAUGER illustre ses propos par des exemples concrets issus de son expérience professionnelle afin de permettre aux membres de mieux appréhender que les actions engagées et les améliorations apportées à la prise en soin, constituent de véritables guides de bonnes pratiques.

L'ensemble des membres du CVS valide la mise à jour de la définition de l'éthique dans le projet d'établissement.

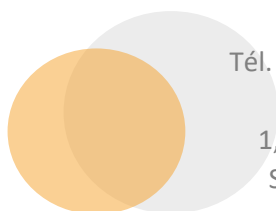
Plan de formation 2026

Mme LUZIER informe les membres que le personnel est formé sur différents critères : tels que sur les troubles psychiatriques en EHPAD, gestes et soins d'urgence, habilitation électrique, informatique...

Former le personnel en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) est crucial pour plusieurs raisons, qui touchent à la sécurité, la qualité de vie des résidents et le fonctionnement global de l'établissement.

Mme LUZIER précise que ces formations servent à :

- Assurer la sécurité des résidents
- Améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement
- Développer des compétences
- Répondre aux évolutions réglementaires et professionnelles
- Valoriser le personnel et limiter le turnover





Enveloppe plan de formation : 28 500 €

Typologie des actions	Formation	Participants	Montant
Développement des connaissances et de la compétence	Certifier les aides-soignantes des nouvelles compétences	1 Groupe en intra	3 050,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Troubles Psychiatriques en EHPAD	2 Groupes en intra	6 100,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Prise en charge de la dénutrition et prise en charge de la déglutition	1 Groupe en intra	3 050,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Les fondamentaux de la prise en soins des personnes âgées : Fondamentaux de la gériatrie	1 Groupe en intra	3 050,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Formation HACCP	Service Restauration - 2 groupes avec EHPAD CIVRAY	1 500,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	E-Résident et gestion financière Berger-LEVRAULT (évolution logiciel et approfondissement)	Personnel Administratif	3 000,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Formation NET SOINS	Professionnels utilisant Net Soins	2 000,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Formation PRAP-2S	Equipes de soins - Formation initiale- 1 groupe de 12 personnes (4 jours)	3 050,00 €
Développement des connaissances et de la compétence	Formation PRAP-2S	Equipes de soins - Formation recyclage- 1 groupe de 12 personnes (2 jours)	2 100,00 €
Formation réglementaire	Formation Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) - CESU 86	AFGSU 1 & 2 : formation initiale- 1 groupe de 12 personnes (3 jours)	250,00 €
Formation réglementaire	Formation Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) - CESU 86	AFGSU 1 & 2 : formation recyclage- 2 groupes de 12 personnes (1 jour)	250,00 €
Formation réglementaire	Habilitation électrique	Service Restauration, équipe de nuit	1 100,00 €
Total des formations programmées			28 500,00 €
Budget 2025			28 500,00 €
Excédent de			0,00 €

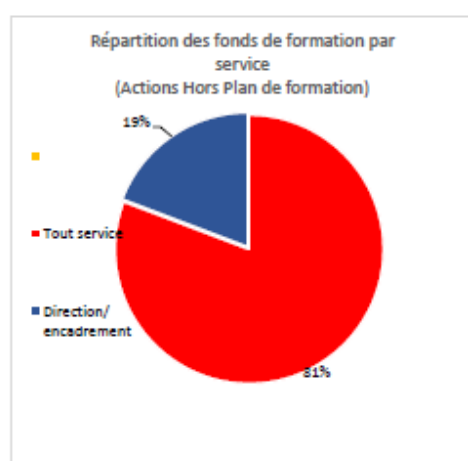
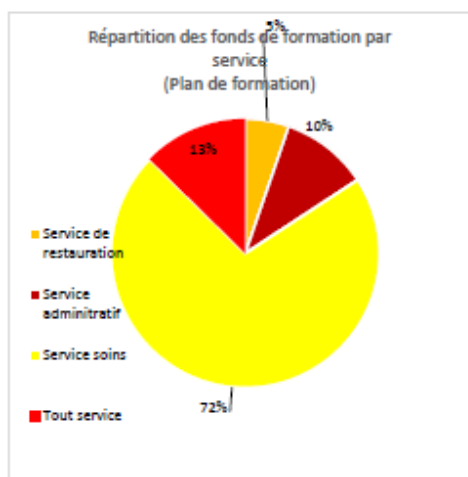


**FORMATIONS FINANCEES PAR LE BUDGET DE L'ETABLISSEMENT
(HORS PLAN FORMATION)**

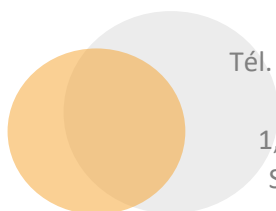
Typologie des actions	Formation	Participants	Montant
Formation réglementaire	SECURITE INCENDIE (SDIS 79)	Professionnels de l'établissement - 6 groupes de 10 personnes	4 200,00 €
Formation réglementaire	FORMATION GESTION CRISE (SDIS 79)	Professionnels réalisant des astreintes de Direction	1 000,00 €
			5 200,00 €

FORMATIONS AUTRES FINANCEMENTS EXTERIEURS

Typologie des actions	Formation
QVCT	Devenir acteur.trice dans une démarche Montessori
QVCT	Gestion du stress et des émotions
QVCT	Communication Non Violente (CNV)



L'ensemble des membres du CVS valide la projection des formations 2026.





Bilan des activités 2025

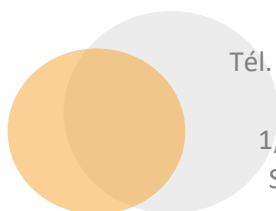
Mme VIVIER Laëtitia énumère les différentes activités réalisées en 2025 :

- Sorties au restaurant (Mac Donald, Meuh, ...)
- Cinéma
- Photographe + exposition
- Rencontre avec les enfants de l'école de Limalonges
- Visite du marais poitevin
- Petit déjeuner collectif
- Promenade au marché de Lezay
- Sortie en forêt « bois de St Pierre »
- Visite de la ferme d'alpagas à Limalonges
- Organisation repas : raclette, pique-nique
- Philbert et sa marionnette
- Médiation par l'oiseau
- Sortie à Fouras
- Bowling...

Préparation de Noël 2025

Laëtitia présente aux membres le planning qu'elle a établi pour les 15 derniers jours de décembre :

- Un concours de pulls moches de Noël.
- Goûter avec les enfants du personnel, les résidents donneront les cadeaux aux plus petits.
- Création de sapin photos avec les visages des résidents et du personnel (photomaton)
- Lecture de contes de Noël
- Chant/chorale
- Loto





Les résidents auront des huîtres au déjeuner du 24/12. Les cuisiniers préparent des menus festifs pour Noël et le premier de l'An.

Mme GAUVIN demande si la date est posée pour le repas de Noël, Laëtitia l'informe qu'il n'y aura pas de repas de Noël à la salle des fêtes mais un repas festif le 28 janvier 2026.

Un flyer d'invitation sera envoyé aux familles.

Projection des activités 2026

Laëtitia et quelques résidents se sont réunis pour planifier des sorties, recueillir les envies et organiser des activités adaptées, en favorisant l'autonomie de chacun, mais surtout en fonction du budget.

Voici ce qui a été retenu :

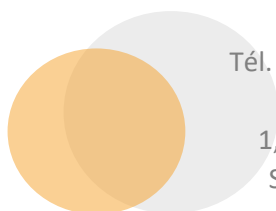
- Vélo cognitif
- Harpe
- Poney
- Apiculteur
- Médiation par l'oiseau
- Promenade parc à Angoulême
- Restaurant
- Confection de pain

Il y a également un appel à projet « Graine de lien » : jardinage intergénérationnel que l'animatrice souhaiterait bénéficier pour l'achat de jardinières spécifiques. Les démarches sont en cours.

Projet d'inscrire l'établissement à l'émission TV : « silence ça pousse ! »

Mme ROUSSEAU L. explique son travail à l'ACJ. Les accueillis dressent la table, aident à la préparation de gâteau...

Moments de partage et de convivialité.





III. Retour sur les demandes formulées par les résidents

Les résidents souhaitent plus de chaises au niveau de la borne à musique.

Mme LUZIER informe les membres que la demande est bien prise en compte.

IV. Travaux et équipements au sein de l'établissement

- Mme LUZIER fait le point sur la fin des travaux sur la réfection de la chambre reposoir.



- Point sur le projet téléphonie :

Suite à la demande de Mme MARES N. concernant l'avancement du projet de fibrage des chambres des résidents, les appels d'offres sont toujours en cours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine instance le 22 avril 2026.

M. TOSTAIN Claude
Représentant titulaire
des personnes accueillies

Madame LUZIER Caroline
Infirmière coordinatrice

